

selon votre pouvoir. Dieu vous en saura gré et vous en récompensera en paradis; ils sont créatures raisonnables comme nous et peuvent aimer un même Dieu que nous, s'ils en avaient la connaissance, à laquelle je vous supplie de leur aider par vos bons exemples et vos prières. Je vous exhorte aussi à la paix et à l'amour maternel et filial que vous vous devez respectivement les uns aux autres, car en cela vous accomplirez la loi de Dieu en charité. Cette vie est de peu de durée, et celle à l'avenir est pour l'éternité. Je suis prêt d'aller devant Dieu qui est mon juge, auquel il faut que je rende compte de toute ma vie passée: priez-le pour moi, afin que je puisse trouver grâce devant sa face, et que je sois un jour au nombre de ses élus". Et pour couronner ces touchantes recommandations, il demanda au Dieu qu'il allait rejoindre bientôt de faire descendre sur sa famille réunis autour de lui ses plus abondantes bénédictions.

La colonie éprouva un perte réelle par la mort de Louis Hébert, qui, après Champlain, avait pris la plus grande part à l'établissement de Québec, et à l'avancement de la Nouvelle-France. "Ça été, dit Champlain, le premier chef de famille résidant au pays qui vivait de ce qu'il cultivait".—(Ferland, *Histoire du Canada*, vol. I, p. 220).

On enterra solennellement le corps de Louis Hébert dans le cimetière des Récollets, au Couvent St. Charles. Le terrain ayant été bouleversé plus tard, on trouva ses ossements enfermés dans un cercueil de cèdres. En 1678, le Père Valentine LeRoux, Supérieur des Récollets, les fit transporter dans la cave de l'église de ces Religieux à la Haute Ville de Québec.—(Leclercq; *Etablissement de la Foi en Amérique*, vol. II, p. 128).

Pendant l'occupation des frères Kertk, de 1629 à 1632, ce fut dans la maison de Louis Hébert où les quelques Français demeurés au pays allaient prier, avec sa veuve, afin d'obtenir